



LIMOGES
—
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

DIRECTION DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LIMOGES

PROJET D'ETABLISSEMENT

2018 - 2024

Prélude

Le Projet d'établissement a vocation à définir une vision, une stratégie et des orientations pour asseoir et développer la place d'un établissement au cœur d'un territoire : c'est le cas du conservatoire de Limoges, au sein de sa ville, de sa métropole, de son département et désormais au sein de la grande région *Nouvelle Aquitaine* qui compte trois autres conservatoires à rayonnement régional (Bordeaux, Bayonne/Biarritz, Poitiers).

Ce projet suit les axes de la politique culturelle définie par la Ville, en respectant les directives de la Direction de la Culture et du Patrimoine, ainsi que les préconisations ministérielles.

Il va permettre de décliner les objectifs prioritaires d'évolution du conservatoire pour les six années à venir en phase avec les éléments sociologiques, économiques et culturels du territoire. Il prend également en compte l'évolution du contexte éducatif et le potentiel des acteurs et partenaires.

L'élaboration d'un nouveau projet d'établissement tient également compte de l'histoire et du développement de l'établissement ainsi que du travail réalisé jusqu'au moment de sa mise en œuvre.

La réflexion en concertation, initiée à l'origine du projet, a permis à l'ensemble des personnels de se projeter dans un travail commun source de motivation et d'innovation. Elle a renforcé la synergie des équipes et la transversalité des projets.

Ces réflexions collectives ont permis d'identifier des thématiques porteuses de sens pour le plus grand nombre. C'est de la synthèse de ce travail qu'est issu ce projet d'établissement qui loin d'être une fin en soi est, au contraire, le début d'un chemin à parcourir.

La Direction de la Culture et du Patrimoine et la Direction du conservatoire remercient chaleureusement tous les agents qui se sont prêtés à cet exercice et qui se sont rendus disponibles avec enthousiasme, rigueur et créativité.

Nous remercions également l'ensemble des acteurs et partenaires du monde éducatif et culturel, tant institutionnels qu'associatifs, qui ont su nous écouter et enrichir notre réflexion et qui seront, demain, les indispensables collaborateurs d'un projet d'établissement en phase avec son territoire, avec le monde éducatif et culturel limougeaud et désireux de jouer un rôle fort au sein de la plus grande région de France, la Nouvelle Aquitaine.

Contexte

Le conservatoire de Limoges a obtenu le maintien de son classement de conservatoire à rayonnement régional sous réserve que son projet d'établissement le porte au niveau des exigences éducatives et artistiques qu'en attendent les instances ministérielles.

Il veille à concilier sa fonction fondamentale d'enseignements artistiques (amateur et préprofessionnel) avec une préoccupation éducative majeure : l'accès du plus grand nombre à une pratique artistique.

Il est attentif à l'évolution des modes de vie et du comportement des élèves, immergés dans une société connectée. Les attitudes évoluent et il convient de rester ouvert et réactif en matière d'innovations pédagogiques.

Le conservatoire participe à l'animation de la cité et souhaite renforcer les partenariats avec les acteurs éducatifs et culturels du territoire. C'est aussi le moyen d'offrir une nouvelle opportunité pédagogique aux élèves par une diffusion hors les murs qui touchera de nouveaux publics.

En tant qu'établissement à rayonnement régional, le conservatoire de Limoges est partisan de la mise en place du cursus des enseignements préparant à l'entrée dans les établissements artistiques supérieurs : par son soutien au réseau Aquitain et par sa participation active au sein des réunions trimestrielles des directeurs de conservatoire de la nouvelle Aquitaine.

Perspectives

Le terme de rayonnement a pris tout son sens lors des réflexions préalables au projet:

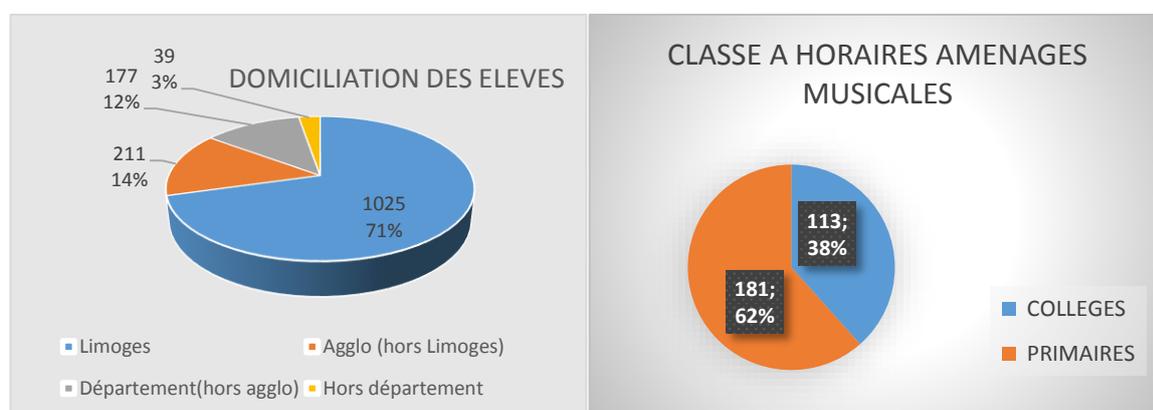
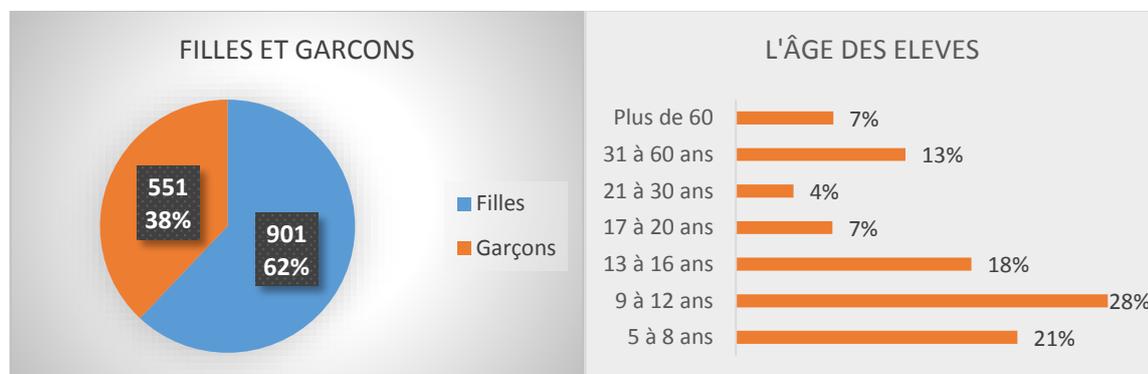
- rayonner par la qualité et l'exigence de l'enseignement et par sa capacité à proposer une pratique amateur épanouie tout en initiant des vocations et en accompagnant vers la préprofessionnalisation les grands élèves qui en ont le désir et les atouts.
- rayonner par le développement des réseaux permettant une mutualisation intelligente des ressources et des compétences
- rayonner en devenant lieu « ressources » au sein du territoire
- rayonner par l'ouverture à de nouveaux publics
- rayonner par la promotion des actions culturelles hors les murs
- rayonner au sein de la Nouvelle Aquitaine en lien avec les conservatoires de l'ex-Limousin.

Le conservatoire de Limoges relèvera ces défis, conscient des contraintes budgétaires qui s'imposent à tous. Il devra pour cela, optimiser ses choix et l'utilisation de ses ressources, imaginer des complémentarités et des mutualisations avec d'autres acteurs culturels pour atteindre les objectifs définis.

Portrait du Conservatoire

Quelques chiffres (année scolaire 2017/2018)

- un budget de fonctionnement de 4 500 000€
- 1452 élèves inscrits au conservatoire / 1192 familles



LES REVENUS DES FAMILLES (dont les inscriptions sont soumises à QF)

Tranches QF	Tranches QF	Familles	%	Equivalence de revenus pour un couple avec 2 enfants
1	≤ 600	128	15%	1800
2	≤ 700	43	5%	2100
3	≤ 800	39	5%	2400
4	≤ 900	31	4%	2700
5	≤ 1000	38	5%	3000
6	≤ 1100	46	5%	3300
7	≤ 1200	45	5%	3600
8	≤ 1300	40	5%	3900
9	≤ 1400	44	5%	4200
10	≤ 1500	46	5%	4500
11	≤ 1600	42	5%	4800
12	≤ 1700	42	5%	5100
13	≤ 1800	33	4%	5400
14	≤ 1900	20	2%	5700
15	> 1900	206	24%	

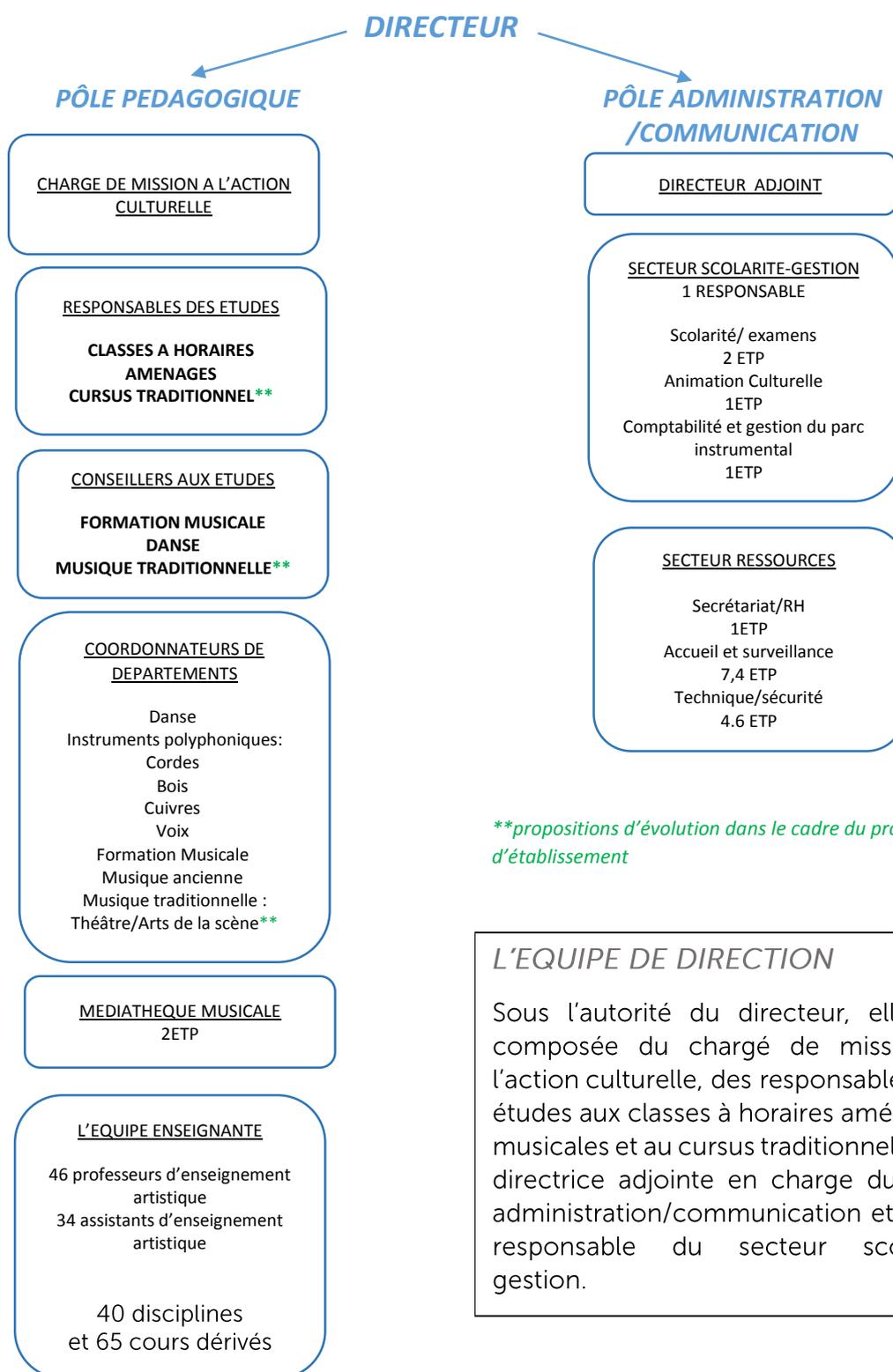
LES ELEVES PAR NIVEAUX

	Musique	Danse	Art dramatique	Total	%
Eveil	77	23	-	100	10%
Initiation	-	54	-	54	
1er cycle	443	64	25	530	34%
2ème cycle	276	27	3	306	20%
3ème cycle	167	5		172	11%
Pré professionnel	32	0		32	2%
Hors cursus	327	32		359	23%

LES ELEVES PAR DEPARTEMENTS

<p>LES BOIS</p> <p>Basson 38 Clarinette 47 Flûte traversière 55 Hautbois 38 Saxophone 50</p> <p>10.7%</p>	<p>LES CLAVIERS ET INSTRUMENTS POLYPHONIQUES</p> <p>Accordéon 14 Harpe 22 Percussions 27 Piano 201 Piano accompagnement 34</p> <p>14%</p>	<p>LA MUSIQUE TRADITIONNELLE</p> <p>Accordéon diatonique 52 Chabrette 25 Chant traditionnel 16 Cornemuse 14 Vielle à roue 13 Violon trad 32 Hors cursus 146</p> <p>14.3%</p>
<p>LES CUIVRES</p> <p>Cor 43 Trombone 21 Trompette/corn 33 Tuba Saxhorn 18</p> <p>5.4%</p>	<p>LA MUSIQUE ANCIENNE</p> <p>Clavecin 34 Flûte à bec 26 Luth 21 Orgue 25 Viole de Gambe 15</p> <p>6%</p>	<p>LES CORDES</p> <p>Alto 60 Contrebasse 29 Guitare 58 Violon 84 Violoncelle 56</p> <p>13.5%</p>
<p>ART DRAMATIQUE 28</p> <p>DANSE 189</p> <p>FILIERE VOIX 347</p>	<p>1.3%</p> <p>9.7%</p> <p>16.4%</p>	<p>PRATIQUES COLLECTIVES (hors ensembles de classes)</p> <p>Jazz 25 Orchestre de chambre 18 Harmonie 45 Harmonie junior 48 Symphonique junior 48</p> <p>8.7%</p>

L'organigramme



Des instances de concertation consultatives

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'Etablissement permet aux différents responsables du conservatoire, aux élus ou fonctionnaires ainsi qu'aux usagers et partenaires de l'établissement de se rencontrer au moins une fois par an pour s'informer mutuellement sur la vie du conservatoire et étudier l'ensemble des problèmes qui peuvent y apparaître et d'y présenter toutes suggestions, à l'exception de celles qui sont du ressort exclusif du maire ou du directeur.

Il est composé :

de membres de droit :

- le maire, ou son représentant, président de droit,
- deux représentants du conseil municipal, élus pour la durée de la mandature,
- le/la directeur/trice général des services
- le/la directeur/trice général adjoint des services
- le/la directeur/trice de la Culture et du Patrimoine Historique de la Ville
- le/la directeur/trice et le/la directeur/trice adjoint du conservatoire,
- le/la responsable administratif

de représentants des professeurs, du personnel et des usagers élus par collège :

- deux représentants du personnel non pédagogique élus pour deux ans et leurs suppléants
- deux représentants du personnel pédagogique élus pour deux ans et leurs suppléants
- deux représentants des parents d'élèves élus pour deux ans et leurs suppléants
- deux représentants des élèves élus pour deux ans et leurs suppléants

de partenaires institutionnels :

- le/la directeur/trice régional des Affaires Culturelles (ministère de la Culture et de la Communication) ou son représentant,
- le/la directeur/trice, ou son représentant, de chaque établissement scolaire concerné par les classes à horaires aménagés

LE CONSEIL PEDAGOGIQUE

Le conseil pédagogique a pour but de collaborer à la définition et à la diffusion des objectifs du conservatoire dans le domaine pédagogique.

Il constitue le relais indispensable entre la direction et le personnel enseignant.

Le conseil pédagogique est ouvert à tout membre de l'équipe pédagogique ou de toute autre personne en fonction de l'ordre du jour. Il est composé de manière permanente du directeur du conservatoire, chargé de présider les réunions, et des professeurs coordinateurs.

LES REUNIONS DE CONCERTATION THEMATIQUE

A la demande des conseils pédagogiques ou initiées par la Direction dans le cadre du projet d'établissement, elles regroupent des personnels enseignants issus des différents départements appelés à réfléchir sur des thématiques transversales particulières. Leurs contributions sont soumises au Conseil pédagogique. Elles n'ont pas vocation à remplacer les réunions de départements.

Le conservatoire à l'aube du nouveau projet d'établissement

DES PROJETS STRUCTURANTS PORTES PAR LA VILLE

La création d'une salle de répétition et de cours pour le département d'art dramatique dans l'enceinte du Théâtre de l'Union à l'horizon début 2020

Cette structure répondra tant aux besoins du Théâtre de l'Union et du Centre Dramatique National du Limousin en matière de salle de répétition qu'au département d'art dramatique du conservatoire qui y trouvera non seulement une salle de cours parfaitement adaptée mais aussi l'opportunité de liens avec le Théâtre et l'école supérieure professionnelle de théâtre du Limousin. Les collaborations pédagogiques entre les structures permettront la mise en place d'un cursus Théâtre innovant pour le conservatoire.

Le lancement de l'étude préliminaire pour la création d'un pôle danse

Le département danse aujourd'hui hébergé dans 2 sites, sans salle suffisamment grande, voit des perspectives d'implantation nouvelle se dessiner à proximité du site central du CRR, boulevard Carnot. L'étude préliminaire lancée dès 2018 inaugure de la mise en service du pôle pour la rentrée scolaire 2021.

Ce projet soutient la dynamique portée par le département danse qui, dès la rentrée 2018/2019 va accueillir sa première promotion CHAD.

DES DEPARTEMENTS EN PLEINE EVOLUTION : THEATRE, DANSE, FILIERE VOIX, MUSIQUE TRADITIONNELLE ET ACTUELLE, FORMATION MUSICALE ET SUIVI PEDAGOGIQUE DES ELEVES

Un des objectifs de ce projet d'établissement est de maintenir l'existant tout en permettant le développement du pôle pédagogique et de certains départements qui n'ont pu se développer au cours des quinze dernières années. Ce rééquilibrage nécessite une réorganisation de l'équipe administrative et une refonte de certains départements.

Théâtre

La classe d'art dramatique connaît actuellement un réel engouement et est en phase de reconstruction : finalisation de l'organisation du cursus, projet de développement avec la création des arts de la scène et le partenariat avec le Théâtre et l'Académie de l'Union.

Ce projet de partenariat fort avec le Théâtre de l'Union et avec l'Académie de l'Union permettra la réorganisation du cursus afin que les élèves puissent à nouveau accéder au Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET ou futur Diplôme National à venir), la création de passerelles solides pour accéder aux classes préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur (classes portées par l'Académie de l'Union) et la participation ou l'organisation commune aux résidences d'artistes.

Arts de la Scène

Les regroupements pédagogiques nombreux et réguliers, notamment de la filière Voix, des classes de Danse et de Théâtre et des départements de Musique Ancienne et de Musique Traditionnelle démontrent la volonté de réaliser des projets transversaux avec des objectifs

pédagogiques communs. C'est à partir de ses initiatives que la mise en place d'un département des Arts de la scène pourrait voir le jour. Encore embryonnaire, ce département aurait pour vocation de rassembler et mettre en avant l'attitude scénique de toutes les formes artistiques représentées au conservatoire, une fois les restructurations nécessaires de certains départements réalisées.

Danse

La création de la première section Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD), la prévision de nouvelles salles de danse, le partenariat établi avec le CRC de Panazol pour la discipline modern jazz et l'énergie des membres de l'équipe pédagogique préfigurent de la mutation, déjà ressentie, de ce département.

A l'instar du théâtre, permettre aux élèves danseurs d'accéder à nouveau à un Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC ou futur diplôme national) est nécessaire. Le développement du département danse participera également à l'augmentation du nombre d'élèves (d'ores et déjà 22% supplémentaires entre les rentrées scolaires 2017 et 2018) et l'organisation en interne des équipes pédagogiques permettra, à court terme, la création d'un mi-temps supplémentaire en Danse afin de proposer l'étude des trois disciplines dansées, obligatoires pour un CRR.

Musique traditionnelle

Ce département vient de fêter ses 30 ans. Détenteur d'une culture musicale traditionnelle du Limousin et du Massif Central et d'un fond de documentation sonore et vidéo conséquent et reconnu au-delà de nos frontières, il est en passe à de nouvelles orientations suite au départ à la retraite de deux professeurs marquants de ce département. Un contexte qui se veut des plus engageants et qui permettra de retravailler l'image de ce département comme partie intégrante du CRR, d'afficher plus explicitement les actions menées en transversalité avec les autres départements du conservatoire et de mettre en valeur son expertise au niveau national.

Musiques actuelles

L'évolution du département des musiques traditionnelles (voir ci-dessus), les partenariats déjà engagés pour la musique actuelle amplifiée avec le conservatoire à rayonnement communal de Panazol, l'évolution du jazz au sein du CRR de Limoges et la pratique de l'improvisation au sein de nombreuses classes augurent du développement des disciplines associées aux musiques actuelles et à leur organisation au sein du conservatoire de Limoges. Pour la rentrée 2018, les élèves du CRR auront la possibilité de découvrir les musiques actuelles amplifiées au sein du conservatoire de Panazol sur un semestre, fondation d'un cursus mutualisé à construire en partenariat avec le conservatoire de Panazol, les centres culturels municipaux de Limoges (CCM) et le collège Maryse BASTIE (technique du son).

Formation musicale

Vouloir organiser les études en fonction du profil et de l'investissement des élèves, c'est reconsidérer le systématisme de la discipline de formation musicale. Ce vaste sujet, abordé dès aujourd'hui, participera aux évolutions attendues de l'établissement. Le projet envisagé consiste à proposer une formation musicale plus adaptée aux attentes et aux capacités des élèves. Il participera également à la mise en place du cursus des arts de la scène.

LA DIVERSITE DES ACTIONS CULTURELLES

L'action culturelle du conservatoire s'est considérablement structurée ces dernières années.

Un chargé de mission de l'action culturelle coordonne l'ensemble des projets et planifie la programmation sur une saison. Il initie les réflexions inter-départements et recherche les partenariats utiles avec les acteurs culturels.

Les projets pédagogiques sont nombreux et de qualité et le soutien apporté aux enseignants pour la construction, la réalisation et la mise en valeur de leurs projets est indispensable pour assurer le rayonnement du conservatoire à sa juste valeur au sein du territoire. Les efforts sont à poursuivre, notamment en matière de communication et d'accueil de nouveaux publics.

Le Conservatoire propose chaque année de nombreuses auditions et prestations d'élèves au Conservatoire ou hors les murs (Concours international de harpe, concerts d'orchestres, spectacles chorégraphiques, rencontres régionales autour d'un instrument...). Des partenariats éducatifs permettent au conservatoire de découvrir la richesse culturelle de la ville et du territoire (Musées municipaux, Musée et jardins Cécile Sabourdy, CIAP de l'île de Vassivière...) et de bénéficier de la venue d'artistes de renom (Christophe Rousset, Christelle Séry, Sylvain Rifflet, Roger Muraro, Claude Brumachon...) qui mettent leur talent et leur expérience à la disposition des élèves.

Ce sont environ 150 événements qui sont proposés chaque année.

LA PLURALITE DES ENSEIGNEMENTS

Ce sont aujourd'hui 40 disciplines enseignées au Conservatoire. Cet établissement a su, au fil du temps, proposer l'enseignement de disciplines représentatives du territoire pour bâtir son identité. C'est ainsi que les départements de musique traditionnelle et de musique ancienne ont éclos. Bien que le développement de la musique actuelle et de ses différentes formes devienne nécessaire, l'histoire du conservatoire n'est pas à renier. Un des défis majeur du projet d'établissement consistera à consolider et à réorganiser les disciplines présentes au conservatoire tout en permettant la pratique des musiques actuelles, par exemple.

L'intervention de deux intervenantes en milieu scolaire assure, particulièrement dans les quartiers de la politique de la ville et sur des périodes habituellement de trois ans permettant ainsi une rotation au sein des écoles de la ville, la première rencontre entre la musique et les élèves à qui le conservatoire ouvre ses portes.

Ce socle d'enseignements est celui sur lequel le projet d'établissement s'appuie pour se construire.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2024

UN PROJET NE D'UNE CONCERTATION ELARGIE ET FECONDE

Ce projet a fait l'objet d'un processus de concertation qui a duré 18 mois. Dans un premier temps, interne au conservatoire et à la Direction de la Culture et du Patrimoine, accompagné par l'expertise de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, il s'est nourri d'avis et de propositions tous azimuts portés par les équipes enseignantes mais aussi administratives et techniques. Le second temps s'est tourné vers les partenaires et les parents d'élèves.

La richesse des idées issues de ce « remue-méninges » a mis en évidence des valeurs fortes qui ont étayé la construction de ce projet. Les plus prégnantes sont très certainement :

- ***l'éducation*** : favoriser la découverte de qualités comme l'engagement, l'esprit de découverte et de curiosité, l'écoute et la solidarité au travers du chemin artistique des élèves au sein du conservatoire
- ***l'ouverture du conservatoire vers de nouveaux publics*** : permettre la découverte au plus grand nombre puis donner l'envie et la possibilité de s'engager dans une pratique artistique choisie tant par la discipline que par le niveau d'investissement
- ***la richesse du travail en réseau*** : développer la mutualisation de compétences, d'expertise et d'outils avec les acteurs culturels du territoire pour enrichir les propositions artistiques
- ***l'adaptation et l'innovation en matière de pédagogie*** : savoir être à l'écoute des évolutions et mutations, favoriser les formations

VERS L'EMERGENCE D'OBJECTIFS STRATEGIQUES

Quatre objectifs structurent la présentation suivante, qui constitue un véritable document de travail pour les années à venir. Stratégique, cet outil est déjà opérationnel et identifie les objectifs poursuivis et les actions à mettre en œuvre ainsi que les échéances et priorités.

Cette présentation facilitera l'évaluation du projet, permettra la mesure des écarts et des résultats obtenus.

● ***INNOVER, DIVERSIFIER ET RENOUVELER LES PEDAGOGIES***

● ***RAYONNER***

● ***S'OUVRIR***

● ***PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT CITOYEN***

OBJECTIFS STRATEGIQUES ET THEMATIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

INNOVER, DIVERSIFIER ET RENOUVELER LES PEDAGOGIES

- 1- Imaginer l'éveil artistique sous de nouvelles formes
- 2- Renforcer la créativité dès le 1^{er} cycle
- 3- Donner place aux pratiques collectives comme objectif d'un apprentissage
- 4- Adapter les classes à horaires aménagés aux attentes et engagements des élèves
- 5- Actualiser l'offre par l'enseignement des musiques actuelles amplifiées
- 6- Affirmer la transversalité au travers de la création des Arts de la scène

RAYONNER

- 7- Développer et renforcer les réseaux au profit des parcours des élèves, du partage de compétence et de la réalisation de projets communs
- 8- Développer et initier des partenariats avec les structures culturelles et les collectivités
- 9- Valoriser les actions culturelles, vectrices de promotion du conservatoire
- 10- Se former et former, atouts d'innovation et d'évolution

S'OUVRIR

- 11- Renforcer les liens avec les pratiques amateurs
- 12- Définir l'offre pédagogique pour les publics adultes
- 13- Participer à la démocratisation culturelle et artistique

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT CITOYEN

- 14- Initier des parcours du spectateur
- 15- Favoriser la préprofessionnalisation
- 16- Participer à ou initier des actions de nature à favoriser la participation des publics dits «empêchés»



1- Imaginer l'éveil artistique sous de nouvelles formes

Fusionner l'éveil danse et musique dans une approche plus globale et sensorielle : jusqu'à aujourd'hui, l'éveil musical et l'éveil à la danse pour les enfants de 5 et 6 ans étaient propres à chaque discipline. L'équipe pédagogique a souhaité rassembler cette découverte en un seul cours encadré par deux professeurs d'horizons différents (Danse et Formation Musicale ou Danse et Instrument ou Musicien intervenant et Instrumentiste ...). Comme l'apprentissage du langage, la perception d'une forme artistique s'appréhende par le vécu et pour l'enfant, elle n'a pas de nom et n'est pas contrainte à une discipline. Cette approche permet d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes par la mise en relation du corps avec le monde sonore, le mouvement et l'espace. Elle facilitera aussi l'orientation et le choix de l'enfant vers un apprentissage musical, dramatique ou chorégraphique futur. Il s'agit donc ici d'apporter ouverture et découverte artistique autour des disciplines enseignées au conservatoire.

2- Renforcer la créativité dès le 1^{er} cycle

C'est une volonté forte de l'équipe enseignante que de faire aboutir les réflexions sur la place et les formes de la créativité dans l'apprentissage afin qu'elles participent à la construction du socle de formation pour l'élève de premier cycle. Une équipe projet dédiée sera constituée pour permettre l'avancée du projet : recenser les pédagogies utilisées et les compétences existantes au sein du conservatoire ou au sein d'autres établissements / déterminer collectivement les ressources intéressantes et les moyens à mettre en œuvre : formation – outils numériques / musique assistée par ordinateur – partage de compétences – résidence d'artistes / lien avec la classe de composition et avec les compositeurs invités ...

3- Donner place aux pratiques collectives comme objectif d'un apprentissage

La dynamique insufflée par le projet d'établissement a confirmé la place majeure des pratiques collectives dans le parcours des élèves. Deux axes de réflexion sont retenus :

Réfléchir l'organisation des pratiques collectives en interne en redéfinissant :

- la place de la musique de chambre, des orchestres et des ensembles ou groupes dans les pratiques collectives et dans le parcours de l'élève
- l'importance du travail en transversalité et de la coopération en amont pour des projets de pratique collective aboutis
- l'instauration de temps et de lieux dédiés (hors CHAM) de nature à favoriser les pratiques collectives
- le rôle des pratiques collectives en tant qu'expérience sociale et humaine structurante

Prolonger et enrichir les pratiques collectives hors les murs par la capacité à initier des partenariats avec l'ensemble des acteurs culturels

Cette question sera développée dans le chapitre relatif à l'objectif stratégique « Rayonner », pages 17 à 19.

4- Adapter les classes à horaires aménagés musicales aux attentes et engagements des élèves

L'accueil de classes à horaires aménagés musicales (CHAM) au sein du conservatoire existe depuis 1981. Ce parcours se voulait plus exigeant qu'un parcours en cursus traditionnel.

Le constat posé note la diversité des attentes, de la capacité d'investissement et de la maturité des élèves accueillis. Il est certain que chaque élève évolue à son propre rythme, acquiert et s'approprie différemment les apprentissages.

C'est dans un tempo propre à chacun et au gré des sensibilisations artistiques qui lui sont proposées que l'élève forge ses attentes : être en capacité d'y répondre, c'est susciter un investissement et une motivation au long cours.

Le conservatoire, avec la mise en place depuis quatre ans, d'ateliers semestriels (initiation au théâtre, à l'expression corporelle, à l'improvisation, à la musique ancienne, à la musique traditionnelle, aux percussions corporelles et à une culture artistique générale) a expérimenté cette démarche. L'objectif de ces ateliers est de favoriser l'écoute et le vivre ensemble musical à des fins de pratiques collectives (musique de chambre notamment).

Fort de cette expérience et des résultats positifs observés, le conservatoire propose ci-dessous à l'attention des collégiens, deux orientations nouvelles pour les élèves en classes horaires aménagés musicales définissant ainsi trois niveaux d'investissement et de propositions pédagogiques adaptées:

1/ CHAM DIPLÔMANT

Les objectifs	Cursus exigeant pour lequel l'équipe pédagogique propose des programmes d'études personnalisés pour accompagner les élèves en fonction de leurs profils et de leurs objectifs.
Les prérequis	Niveau instrumental proche du second cycle et niveau de Formation Musicale de second cycle. Investissement et goût prononcé pour la musique
Les passerelles	Vers le cursus CHAM découverte
Temps de présence/semaine	5h30 au maximum pour les 6 ^{ème} , puis 6h au maximum pour la suite du cursus
Disciplines abordées	<ul style="list-style-type: none">- Cursus instrumental renforcé obligatoire- Instrument secondaire à aborder (polyphonique pour les monodiques et vice-versa) durant le second cycle- Spécificités instrumentales réparties sur les 4 années ou ateliers complémentaires (théâtre, expression corporelle ...)- Pratique collective obligatoire définie par l'équipe pédagogique (orchestre, chorale, arts de la scène)- Musique de chambre obligatoire sur un trimestre pour les élèves de 6^{ème} / 5^{ème}, et sur l'année pour les élèves de 4^{ème} / 3^{ème}- Ateliers supplémentaires : commentaires d'écoute, analyse, composition, histoire de la musique
Formation Musicale	Obligatoire, deux heures semaine plus modules de soutien si besoin

2- CHAM DECOUVERTE

Les objectifs	Permettre l'apprentissage (pour les débutants) ou l'approfondissement (pour les autres) d'un instrument sur le temps scolaire. Cours d'apprentissage traditionnel, diplômant ou non
Les prérequis	Sans prérequis de niveau, investissement et intérêt pour la musique
Les passerelles	Vers le cursus CHAM diplômant
Temps de présence/semaine	Entre 3h et 5h30
Disciplines abordées	- Apprentissage ou perfectionnement instrumental ou vocal - Arts de la scène ou chorale - Initiation artistique accélérée pour les débutants Pour les élèves désireux de basculer dans le cursus CHAM diplômant (après validation de l'équipe pédagogique), un accompagnement spécifique et individualisé pourra être mis en place (notamment en FM et en instrument)
Formation Musicale	Obligatoire a minima les deux premières années

3- CHAM TREMLIN

Les objectifs	Proposer une pratique artistique aux élèves en difficultés scolaires pour retrouver une motivation et le goût de l'effort et de la réussite. Cours non diplômant
Les prérequis	Sans prérequis de niveau, investissement et intérêt pour une pratique artistique à définir (voix, instrument, danse ou théâtre)
Les passerelles	Vers le cursus CHAM découverte, CHAM diplômant ou CHAD
Temps de présence/semaine	3h maximum
Disciplines abordées	- apprentissage instrumental, vocal, chorégraphique ou dramatique Pour les élèves désireux de basculer dans un des deux autres cursus CHAM (après validation de l'équipe pédagogique), un accompagnement spécifique et individualisé pourra être mis en place (notamment en FM et en instrument)
Formation Musicale	Sans

Le nombre d'élèves pouvant être accueillis dans chaque niveau sera déterminé en concertation avec l'établissement scolaire et inscrit dans la convention liant le conservatoire à cet établissement.

5- Actualiser l'offre par l'enseignement des musiques actuelles amplifiées

Au titre de l'actualisation de l'offre et du développement des réseaux, le conservatoire de Limoges a engagé un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Communal (C.R.C.) de Panazol quant aux musiques actuelles amplifiées (M.A.A.).

L'objet est de proposer, dans un premier temps aux élèves du CRR de Limoges, à partir du second cycle dans les disciplines associées aux M.A.A., une découverte semestrielle en lien avec les ateliers dispensés au sein du CRC de Panazol.

Cette initiation sera étayée par une demi-journée avec les professeurs « techniques du son » du lycée professionnel Maryse BASTIE et par une prestation sur la scène du Centre Culturel John LENNON.

A moyen terme, le CRR envisagerait de proposer un cursus diplômant en Musiques Actuelles Amplifiées, jusqu'à l'entrée en DEM à Tulle. Le CRR de Limoges n'étant pas en mesure de proposer un cursus MAA seul, il s'associe à une structure voisine disposant de professeurs diplômés. Le CRD de Tulle permettra ensuite aux élèves du CRR en voie de professionnalisation de finaliser leur cursus.

6- Affirmer la transversalité au travers de la création des Arts de la scène

Les arts de la scène, par le regroupement de plusieurs disciplines autour d'un objectif commun et pour leur rapport particulier avec le public, méritent une place plus affirmée dans les enseignements proposés par le conservatoire.

La première pierre sera posée par la restructuration de la filière Voix en lien avec les départements Danse et Théâtre. Cette démarche permet également de faire une place à la pédagogie de projet (en opposition à une pédagogie élaborée suivant une progression annuelle).

Cette initiative n'est pas novatrice en soi, dans le sens où les projets transversaux entre différents départements ou classes sont déjà bien affirmés au CRR de Limoges. Mais le besoin de considérer l'espace scénique, pour le musicien notamment, comme espace d'expression corporelle devient de plus en plus évident avec l'impact de la communication visuelle aujourd'hui.

Viendra ensuite la construction et la mise en place d'un cursus Arts de la scène, au même titre que ceux de Musique, de Théâtre ou de Danse.



RAYONNER

7- Développer et renforcer les réseaux au profit des parcours des élèves, du partage de compétence et de la réalisation de projets communs

Mutualiser les ressources et mettre en réseau les établissements d'enseignement artistique de la nouvelle et de l'ancienne région au profit du parcours des élèves sont des atouts, dans un contexte de gestion respectueuse des deniers publics, qui permettront :

- De proposer de nouvelles disciplines au CRR de Limoges en complémentarité avec d'autres conservatoires (comme engagé en 2017/2018 pour la danse modern/jazz, en 2018/2019 pour les musiques actuelles, par exemple)
- De donner la possibilité à un établissement du réseau d'accueillir des élèves ne pouvant plus bénéficier de certains cours dans leurs établissements d'origine.
- De favoriser les échanges, réaliser des projets communs et renforcer les propositions pédagogiques faites aux élèves de 3^{ème} cycle et en DEM notamment afin de créer une dynamique de partage des ressources et des compétences

8- Développer et initier des partenariats avec les structures culturelles et les collectivités

Le partenariat avec les structures culturelles locales et les collectivités doit reposer sur un équilibre garantissant les intérêts mutuels de chaque partie, visant à la diffusion des pratiques et à l'épanouissement des élèves dans leur parcours amateur ou professionnel. A cette fin, nous proposons de :

- Cibler les lieux de diffusion au regard des objectifs recherchés: lieu adapté à la discipline, promotion et visibilité externe, recherche de nouveaux publics...
- Structurer le partenariat avec les associations liées avec le conservatoire de par leur mission de diffusion artistique (spectacles - enregistrements) et dont les adhérents sont notamment des élèves du conservatoire (Kaléis - Gaudéamus - Trad'band - Amalthée...)
- Développer les modalités de partenariat existantes avec les structures d'importance sur le territoire (Opéra – Théâtre de l'Union/ ACAD – Centres culturels/Scène conventionnée danse, 1001 notes ...) non seulement comme scènes pour que les élèves se produisent mais aussi pour concevoir les apports possibles d'artistes en spectacles ou résidences pour le conservatoire (master class, conférences, projets de création, présentation au sein du conservatoire ...). Ces partenariats seront également de nature à enrichir le cycle de perfectionnement.

9- Valoriser les actions culturelles, vectrices de promotion du conservatoire

Les actions culturelles ont pour objectifs principaux la valorisation des répertoires acquis, la possibilité pour les élèves de vivre l'expérience de la scène, la mise en scène des projets des départements et des projets transversaux. Ces projets sont l'aboutissement du travail pédagogique et permettent de fixer les acquis des élèves.

Ces actions permettent la visibilité et la promotion du conservatoire, affirment le rôle du conservatoire au sein du territoire comme élément éducatif et culturel majeur. Elles peuvent, sans être une fin en soi, contribuer à l'animation du territoire.

Autant de raisons qui nous encouragent à:

- Poursuivre la diversité de la programmation en lien avec les objectifs du projet d'établissement : territoires, nouveaux publics...
- Continuer à promouvoir le travail en transversalité, garant de la faisabilité des actions
- Définir les attentes du conservatoire au regard des associations promouvant l'établissement par la diffusion de certaines disciplines (voir chapitre précédent)
- Développer une culture de l'évaluation permettant l'évolution des propositions

Un projet artistique global et interdisciplinaire à impact médiatique fort pourra également être imaginé. Ce projet sera à concevoir sur un ou deux ans générant un investissement de l'ensemble des professionnels du conservatoire pendant sa construction.

La visibilité du conservatoire dans les médias est à poursuivre, la communication recherchera à être plus large, ciblée en fonction de l'importance de l'événement. Elle pourra s'illustrer de parcours d'élèves ou de prestations délivrées par des professeurs.

10- Se former et former, atouts d'innovation et d'évolution

Se former

Pour que le présent projet d'établissement puisse aboutir, des plans de formation seront engagés. Vecteur de réalisation des objectifs et d'épanouissement des personnels dans leurs métiers, la formation permet de se questionner, d'apprendre, de mettre en perspective de nouvelles pédagogies. Il convient de travailler sur un véritable plan de formation pluriannuel qui nécessite en amont :

- De recenser les formations à développer
- D'identifier les centres de formation et leurs propositions

Il conviendra de mobiliser le service formation de la Ville sur cette problématique.

Former

Le conservatoire peut, dans certains domaines, devenir un pôle ressources par les compétences qu'il détient. Pour exemple :

- La politique artistique et culturelle développée par l'Etat souhaite le développement de chorales au sein des établissements scolaires. Les professeurs des écoles devront être formés à la direction de chœurs. Le conservatoire peut être le prestataire de l'Education Nationale pour ces formations.
- La pratique théâtrale peut ouvrir des pistes intéressantes à la gestion du stress pour des publics nouveaux.
- Le conservatoire peut avoir un rôle d'accompagnement et de formation ciblée pour les structures artistiques amateurs.



S'OUVRIR

11 - Renforcer les liens avec les pratiques amateurs

Les liens avec la pratique amateur méritent d'être renforcés afin que les élèves qui le souhaitent puissent poursuivre leur pratique artistique au-delà des enseignements du conservatoire. Il s'agira de recenser les structures amateurs existant sur le territoire (Harmonie municipale, Les gueules sèches, Gaudéamus, Trad'band, Enigma, AML ...) et d'élaborer des conventions d'objectifs avec celles intéressées par une collaboration. De nouveaux objectifs pédagogiques pourront alors naître et d'autres évoluer en fonction des partenariats engagés. Le conservatoire pourrait également avoir un rôle d'accompagnement et de formation ciblée pour les structures amateurs.

12- Définir l'offre pédagogique pour les publics adultes

Le conservatoire n'a pas vocation à accueillir toutes les formes de pratiques adultes. D'autres structures culturelles peuvent être plus adaptées selon le profil des élèves. Des passerelles seront initiées avec les centres culturels et les structures amateurs proposant des réponses plus adaptées à la réalisation des objectifs individuels recherchés par les adultes.

La participation d'élèves adultes aux pratiques collectives instrumentales, vocales ou chorégraphiques (orchestre, chorale, musique de chambre...) est intéressante et structurante au regard des publics jeunes et de la réalisation de projets spécifiques.

Il s'agira donc de déterminer les priorités d'accueil des publics adultes au sein du CRR de Limoges et de formaliser les orientations vers d'autres structures, si besoin.

13- Participer à la démocratisation culturelle et artistique

La diversification des pratiques et des contenus des apprentissages, leur adaptation à de nouveaux profils d'élèves sont des atouts pour favoriser la démocratisation de l'offre au conservatoire.

L'offre « conventionnelle », qui consiste à conduire un élève vers le meilleur niveau de pratique et à attendre de sa part un engagement important et exigeant, doit être consolidée. Cependant, le conservatoire doit également favoriser l'ouverture à de nouveaux publics par des approches en adéquation avec les profils des élèves et une diversification des pédagogies, des pratiques et des contenus. Cette démarche sera facilitée :

- En facilitant les conditions d'entrée au conservatoire
- En poursuivant la tarification au quotient familial
- En mettant en œuvre des modalités de paiement échelonné
- En aménageant les règles de prêts des instruments
- En recherchant des mécénats pouvant appuyer des parcours d'élèves
- En intégrant aux réflexions la problématique de mobilité de certains publics



PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU CITOYEN

14 - Initier des parcours du spectateur

Le parcours du spectateur a plusieurs ambitions pour l'élève : développer son sens critique, sa curiosité, le sensibiliser à la diversité des formes artistiques, l'éduquer, lui donner l'habitude d'aller au spectacle. L'élève y découvrira également les différents métiers en lien avec le milieu artistique. Ce parcours doit également permettre d'impliquer la famille dans la démarche artistique de l'élève. Il pourra se traduire par :

- Aller à la rencontre d'artistes programmés sur le territoire
- Assister à des répétitions, balances...
- Visiter les coulisses, aller à la rencontre des métiers du monde du spectacle
- Lui permettre de favoriser les échanges et débriefing afin de développer son analyse critique.

15 - Favoriser la préprofessionnalisation

Au sein du réseau interdépartemental des conservatoires ou de celui de la Nouvelle Aquitaine, le CRR de Limoges s'organise pour renforcer les propositions pédagogiques faites notamment aux élèves de 3^{ème} cycle et de cycle spécialisé (musique, danse ou théâtre). On pourra ainsi, par exemple :

- former un Orchestre Régional Symphonique et d'Harmonie pour le 3^{ème} cycle.
- proposer des stages inter-structures par discipline ou suivant une thématique commune
- redéfinir des règles de validation des différentes UV pour les élèves en cycle spécialisé qui suivent des disciplines différentes dans plusieurs établissements labélisés de la région
- travailler ensemble à la mise en place des enseignements préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs
- réaffirmer les liens des quatre conservatoires de l'ex-limousin créant ainsi un pôle ressource supplémentaire au sein de la Nouvelle Aquitaine.

16 - Participer à ou initier des actions de nature à favoriser la participation des publics dits «empêchés»

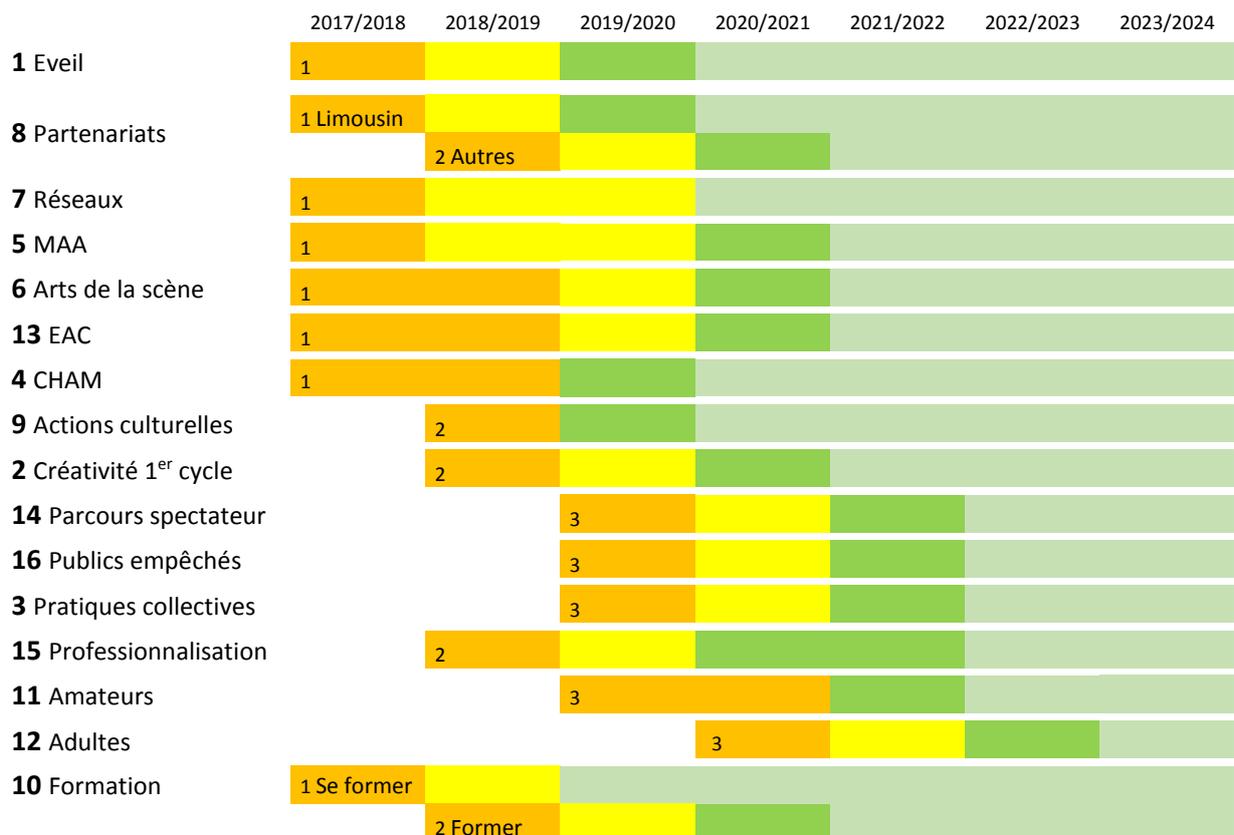
Le conservatoire a également pour mission de développer la pratique artistique comme vecteur d'un développement du citoyen. Il souhaite s'adresser spécifiquement aux publics dits « empêchés » ou les plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales, de santé... (exemple du partenariat avec le Centre d'Action Médico-Social Précoce – CAMSP - depuis 2017). Les actions en ce sens pourront se décliner par :

- une programmation de diffusions au sein des quartiers « Politique de la Ville », d'établissements de santé...
- des propositions d'accompagnement au sein du conservatoire : mise à disposition de locaux, d'heures d'enseignement
- la poursuite de l'action des Musiciennes intervenantes au sein des écoles/ nécessité de cibler les objectifs avec les écoles choisies et de définir des priorités
- le développement de véritables passerelles entre les écoles des quartiers de la politique de la ville et le Conservatoire

L'EVALUATION

EVALUER LA PROGRESSION DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A ces fins, un échéancier est proposé pour chaque thématique. Il rythme la mise en œuvre du projet et priorise de 1 à 3 les actions. Il permettra chaque année de porter un regard sur son avancée: ce qui est fait, en cours, les freins rencontrés, les évolutions dans certaines orientations.



UNE MISE EN ŒUVRE ASSORTIE DE PRODUCTION DE CRITERES D'EVALUATION POUR CHAQUE ACTION

L'équipe de direction veillera, au démarrage de chaque action, à la mise en place des critères tant quantitatifs que qualitatifs qui serviront à son évaluation.

Ces critères seront suivis dans le temps. Leur analyse sera un outil déterminant pour décider de la poursuite de l'action et de son inflexion.

UNE EVALUATION DANS LA CONCERTATION

Les équipes pédagogiques seront associées à la construction des grilles de critères et des systèmes d'indicateurs. Leur investissement dans l'évaluation qualitative est primordial.

Il est important de se mettre d'accord collectivement sur la signification des termes que l'on utilise au cours de l'évaluation afin que chacun y donne le même sens.

L'évaluation partagée est reconnue comme la seule pouvant contribuer à l'amélioration des pratiques individuelles et collectives.

Les principaux partenaires, au premier rang desquels la Direction Régionale des Affaires Culturelles, seront régulièrement sollicités pour partager les constats et analyses de la mise en œuvre du projet d'établissement.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT ET REUNION PLENIERE: ESPACE DE RESTITUTION

L'espace de restitution et de suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement aurait pu prendre la forme d'un comité de pilotage.

Au lieu de cela, il a été décidé de donner leur place aux instances déjà existantes que sont **le conseil d'établissement** - qui regroupe élus, représentants de l'administration (Direction générale des services et Direction de la Culture et du Patrimoine), des professeurs, des élèves, des personnels administratifs et techniques, de la DRAC et de l'Education Nationale et peut inviter des personnes autres en fonction de l'ordre du jour - et **les réunions plénières** - qui réunissent deux fois par an l'ensemble des personnels du conservatoire.

CONCLUSION

Dessiner le Conservatoire de Limoges pour les six années à venir au travers des orientations de son projet d'établissement est un véritable défi.

Le Conservatoire doit aujourd'hui jouer une partition qui l'ouvre au plus grand nombre, qui l'inscrive durablement dans le paysage culturel, qui prenne en compte les attentes aux multiples facettes des familles et des élèves, qui sache conduire ceux qui le souhaitent vers une pratique exigeante pouvant mener les futurs professionnels vers la préprofessionnalisation tout en accompagnant les autres vers une pratique de découverte et de plaisir.

La structuration attendue des salles d'art dramatique et de danse assurera une revalorisation des infrastructures et générera l'enthousiasme de nouveaux élèves ainsi que l'émergence de nouveaux projets et partenariats.

Le Conservatoire résonne, il est reconnu par les acteurs culturels locaux et doit devenir un partenaire privilégié de la grande région.

Le projet d'établissement se réalisera avec la participation de ses équipes pédagogiques, administratives et techniques ainsi qu'avec le soutien et la collaboration active des partenaires culturels, éducatifs tant associatifs qu'institutionnels.